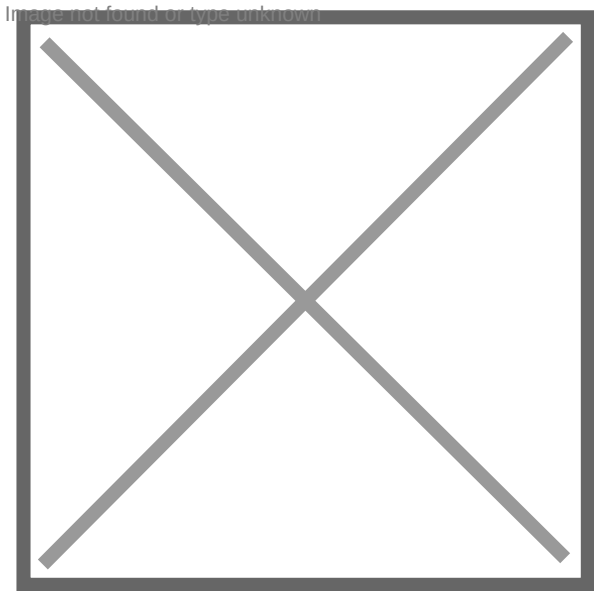




Donation de mon terrain et maison a mon amie

Par **patrice49**, le **12/09/2018** à **20:06**

bonjour
voilà j'ai eu une donation d'un terrain par mes parents et à mon nom
Etant en couple avec 2 enfants mais pas marié j'aimerais savoir comment faire donation du terrain et de la maison qui est sur mon terrain sans trop de frais
Je me suis renseigné près d'un notaire pour me marier mais il m'a dit qu'il fallait que l'on paie 3000 euros pour faire un contrat de mariage car le terrain m'appartient.
N'ayant pas cette somme d'argent je vous demande les démarches à suivre pour que ma femme ait les mêmes droits que moi.
Veuillez agréer monsieur, toutes mes salutations distinguées.

Par **Visiteur**, le **13/09/2018** à **00:40**

Bonjour
Si vous n'avez pas d'argent pour les frais de notaire, oubliez votre projet.
Il reste une solution quasiment sans frais.
Vous vous pacsez - ou mieux, vous vous mariez - (reversion de retraite au conjoint si décès).
Ensuite, vous établissez un testament léguant ce bien à votre conjointe.
Pas de droits de succession entre époux ou partenaire de pacs.